

BARÈME D'HONORAIRES

Transaction de vente habitation

Entre 0 et 150.000 € : 6 % TTC du montant net vendeur

Au-delà : 5% TTC du montant net vendeur

| *Les tranches de prix ne sont pas cumulatives entre elles*

Transaction de vente commerciale

10 % TTC du montant net vendeur

Transaction de location habitation

| Vide ou meublé en résidence principale

Baux soumis à la loi du 6/07/1989 - Conforme Loi ALUR

Charge propriétaire :

* Recherche locataire, organisation visites, constitution dossier, rédaction bail : 12€ ttc / m²

* Etat des lieux : 3 € ttc / m²

* Négociation et entremise (% sur le montant annuel du loyer hors charges) : 8 % ttc

Charge locataire :

* Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ ttc / m²

(Recherche du locataire, organisations visites, constitution dossier, rédaction bail)

* Etat des lieux : 3 € ttc/ m²

| Résidence secondaire / bail société

Baux non soumis à la loi du 6/07/1989 - Code civil

Charge locataire : (% sur le loyer annuel charges comprises)

12 % ttc